



AFRIQUE DE L'EST

i n t r o d u c t i o n

La région d'Afrique de l'Est constitue le plus grand regroupement de pays (17 pays) dans ce rapport. Elle représente également la plus forte population avec plus de 266 millions d'individus. Mais c'est en outre dans cette région que la part de la population d'âge scolaire (celui du primaire) est la plus importante (17,6% pour l'ensemble contre 16,1% pour la moyenne continentale, chiffre qui varie de 10,2% à Maurice à 21,2% en Ouganda), ce qui a pour conséquence une contrainte démographique sur la réalisation de la scolarisation primaire universelle (SPU) plus forte qu'ailleurs.

Sur le plan économique, l'Afrique de l'Est est la moins développée des cinq régions avec un PIB par habitant moyen de seulement 303 \$ E.U. contre une moyenne africaine de 791. On observe de très fortes disparités entre les différents pays de la région puisque, sur une échelle africaine, les Seychelles sont le pays le plus riche d'Afrique (avec un PIB par habitant d'environ 8 000 \$ E.U.) alors que le Burundi et l'Éthiopie (avec un PIB par habitant respectivement de 85 et 90 \$ E.U.) sont parmi les plus pauvres³⁴.

Les disparités observées au regard de l'Indice de Développement Humain (IDH) sont également très fortes : les Seychelles se situent parmi les pays à haut niveau de développement humain ($IDH > 0,8$), Maurice, les Comores, l'Ouganda et le Zimbabwe appartiennent aux pays intermédiaires ($0,5 < IDH < 0,8$) tandis que les autres pays de la région (Burundi, Djibouti, Éthiopie, Érythrée, Kenya, Madagascar, Malawi, Mozambique, Rwanda, Tanzanie et Zambie) sont associés au groupe des pays avec un indice de développement humain faible ($IDH < 0,5$).

Pour ce qui concerne la pandémie du VIH/SIDA, le taux de prévalence est relativement proche de la moyenne africaine (respectivement 7,9% et 7,5%). Sur ce plan aussi, la région est très hétérogène avec des taux très faibles pour les Comores (0%), les Seychelles (0%), Maurice (0,1%) - pays relativement protégés grâce à leur statut insulaire-, la Somalie (1%) et des taux bien plus élevés au Mozambique (12,2%), au Malawi (14,2%), en Zambie (16,5%) et au Zimbabwe (24,6%). Globalement, le taux de prévalence augmente lorsque l'on se rapproche des pays d'Afrique Australe, les plus touchés au monde par l'épidémie du VIH.

Burundi

Comores

Djibouti

Erythrée

Ethiopie

Kenya

Madagascar

Malawi

Maurice

Mozambique

Ouganda

**République-Unie de
Tanzanie**

Rwanda

Seychelles³³

Somalie³³

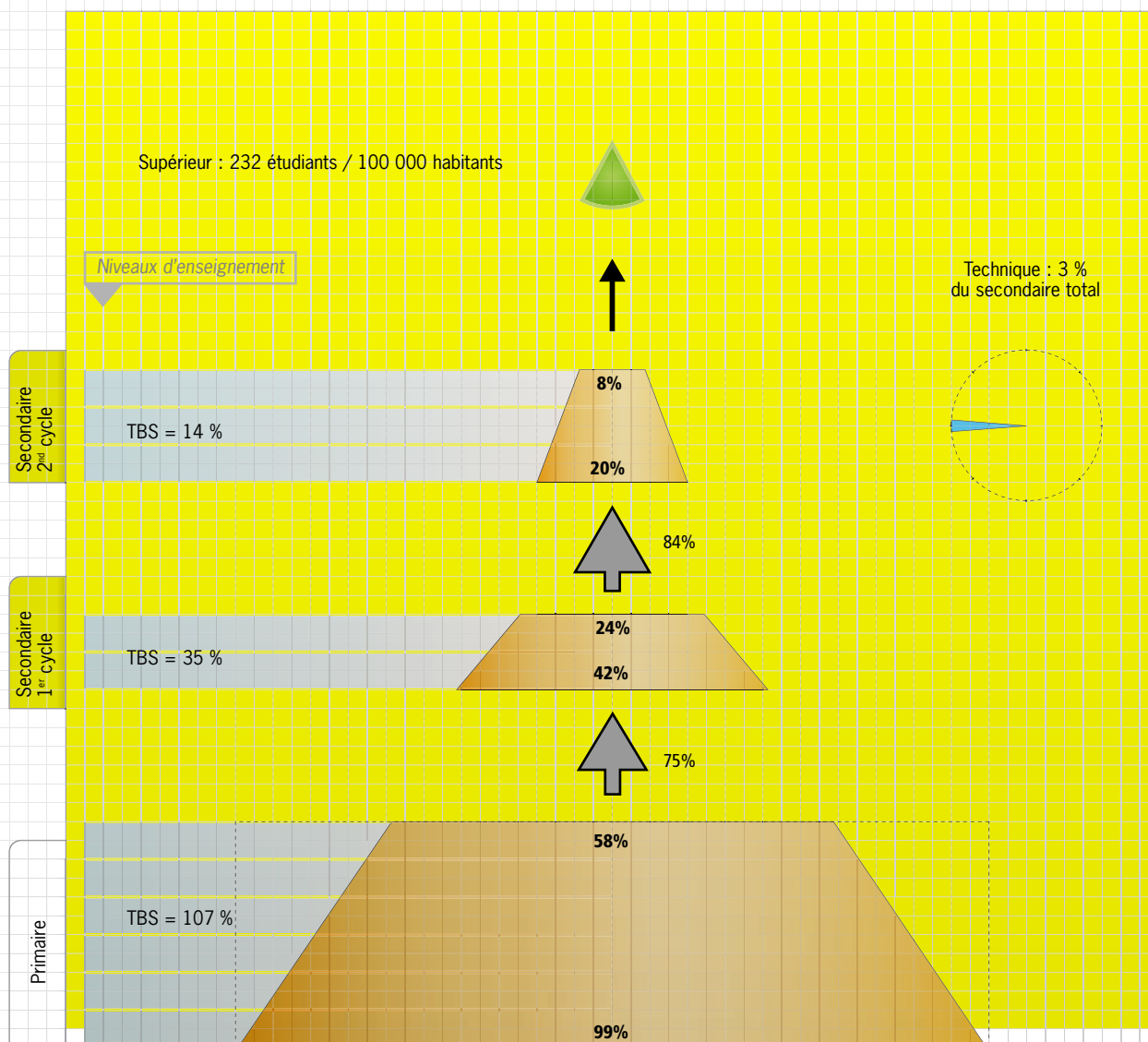
Zambie

Zimbabwe

33 Les données statistiques concernant les Seychelles et la Somalie sont très parcellaires et ne permettront pas une analyse complète de la situation de ces pays.

34 A noter que cette valeur n'est pas disponible pour la Somalie.

ANNÉE 2003 / 2004



Note : la pyramide moyenne « Afrique de l'Est » est construite à partir des données du Burundi (2003/04), des Comores (2003/04), de Djibouti (2003/04), de l'Erythrée (2003/04) de l'Éthiopie (2004/05), du Kenya (2003/04), de Madagascar (2003/04), du Malawi (2003/04), de Maurice (2003/04), du Mozambique (2003/04), du Rwanda (2000/01), de l'Ouganda (2003/04), de la Tanzanie (2004/05), de la Zambie (2003/04) et du Zimbabwe (2002/03). Les données des Seychelles, et de la Somalie sont insuffisantes pour construire les diagrammes de flux correspondants.

Pyramide éducative de l'Afrique de l'Est

Prise globalement la pyramide éducative de la région montre les principales caractéristiques suivantes :

- i) **L'accès en 1^{ère} année du primaire est quasi universel mais la rétention en cours de cycle est moins bonne que dans les autres régions d'Afrique.** En conséquence, le taux d'achèvement du primaire moyen n'atteint que 58% (contre 64% en moyenne pour l'ensemble de l'Afrique).
- ii) On observe également des **abandons massifs en cours de cycle pour les autres ordres d'enseignement.** Au 1^{er} cycle du secondaire environ 43% des élèves abandonnent avant la fin (contre une moyenne de 25% pour l'ensemble de l'Afrique) et au 2nd cycle, le phénomène est encore plus marqué (60% d'abandons contre 38% pour l'Afrique). **La régulation des flux d'élèves au secondaire est donc globalement une auto-régulation,** elle ne semble pas véritablement choisie comme le montre le taux de transition très élevé observé entre le 1^{er} et le 2nd cycle (84% contre 66% en moyenne sur l'Afrique). Autrement dit, les abandons en cours de cycle (« subis » par le système) sont plus fréquents que ceux observés entre les deux cycles (« choisis » par des politiques).
- iii) En revanche, les pays de la région exercent en moyenne **une sélection plus sévère qu'ailleurs pour l'entrée au 1^{er} cycle du secondaire général** (75% de taux de transition contre 84% en moyenne sur l'Afrique). Cette sélection accrue n'est pas compensée par un accueil plus grand dans l'enseignement technique/professionnel puisqu'au contraire seulement 3% des élèves du secondaire sont inscrits dans ce type de formation contre 12% en moyenne en Afrique.
- iv) Résultante de la forte déperdition d'élèves tout au long du parcours scolaire, **on compte seulement 232 étudiants pour 100 000 habitants en Afrique de l'Est contre un chiffre de 905 globalement sur l'Afrique.** Cependant ce retard par rapport au reste de l'Afrique n'est pas forcément dommageable dans une perspective d'adéquation formation-emploi. En effet, dans bon nombre de pays d'Afrique de l'Est, le secteur moderne de l'emploi (celui qui doit absorber les formés du supérieur) est très étroit et son élargissement ne sera que progressif.

Ceci étant dit, il existe, tout comme pour les autres régions, de grandes disparités à l'intérieur de la région. On peut classer les seize pays avec données disponibles en quatre groupes :

- **Les systèmes éducatifs les plus avancés (Maurice, Kenya, Seychelles³⁵ et Zimbabwe) :** la SPU y est atteinte ou presque, et les autres cycles d'enseignement sont plus développés que dans les autres pays de la région.
- **Les systèmes éducatifs dont le mode de croissance semble sur la bonne voie (Ouganda, Tanzanie et Zambie).** Ces pays montrent i) un accès universel au primaire, ii) une meilleure rétention en cours de cycle que dans les autres pays et iii) une régulation des flux d'élèves qui semble « choisie » plutôt que « subie ». Même si la réalisation de la SPU en 2015 reste encore un défi, la forme de la pyramide éducative de ces pays montre une véritable priorité pour l'Objectif de Développement du Millénaire (ODM) avec l'idée que le développement massif des niveaux post-primaire se fera une fois la SPU bien avancée.
- **Les systèmes éducatifs avec un accès au primaire universel mais une très mauvaise rétention en cours de cycle** (au primaire mais également dans les autres cycles). A l'intérieur de ce groupe on peut distinguer deux sous-ensembles de trois pays chacun. Au **Burundi**, au **Rwanda** et au **Mozambique** on observe i) une réelle sélection des élèves à l'entrée de chaque cycle du secondaire, et ii) une priorité plus marquée pour l'enseignement technique/professionnel qui constitue alors une voie alternative aux élèves « régulés » de l'enseignement général. Au contraire, en **Ethiopie**, au **Malawi** et à **Madagascar**, la déperdition d'élèves a lieu en majorité à l'intérieur des cycles d'enseignement et il ne semble pas exister de politique de régulation des flux d'élèves entre les cycles.
- **Les systèmes éducatifs les moins développés (Comores, Djibouti et Erythrée).** Ces pays montrent encore des problèmes d'accès en 1^{ère} année du primaire, en plus de ceux de rétention en cours de cycle. Les enseignements technique/professionnel et supérieur sont également peu développés. Il n'y a pas, pour l'instant dans ces pays, de sélection à l'entrée de chaque cycle du secondaire.

³⁵ Même si les données ne sont que parcellaires pour les Seychelles, les éléments disponibles pour ce pays le classe dans ce groupe.

Profil Afrique de l'Est

Indice africain de développement de l'EPT. L'indice moyen EPT+ s'établit à 65,5, soit une valeur très au-dessus de la moyenne africaine (56,3). En décomposant l'indice suivant ses différents paramètres, il apparaît que la région i) obtient de meilleurs résultats que la moyenne africaine sur la parité entre filles et garçons (93% contre 90%), sur la qualité de l'éducation primaire (indice de 55 points contre 51) et sur les taux d'alphabétisation des adultes (67% contre 61%) et ii) observe **un retard sur l'objectif phare de l'EPT (également repris comme ODM) : le taux d'achèvement du primaire ne vaut en moyenne que 58% dans la région contre 64% en moyenne sur l'ensemble du continent.**

Offre scolaire aux différents niveaux d'études. La couverture scolaire dans les pays d'Afrique de l'Est est globalement similaire à la moyenne africaine : l'espérance de vie scolaire s'établit en moyenne à 6,7 années de scolarisation (contre 6,8 en Afrique). Cependant, la comparaison niveau par niveau montre des différences plus marquées avec la moyenne africaine. Au primaire, l'offre éducative moyenne en Afrique de l'Est est supérieure à ce qui est observé en moyenne en Afrique (TBS³⁶ de 107% contre 98%). En revanche, la tendance est inversée sur les niveaux post-primaires : au 1^{er} cycle du secondaire le TBS moyen en Afrique de l'Est n'atteint que 35% (contre 48% en moyenne en Afrique), au 2nd cycle il s'établit à seulement 14% (contre 23%). Enfin, le nombre moyen d'étudiants pour 100 000 habitants ne vaut que 232 en Afrique de l'Est contre 905 sur l'ensemble du continent.

Efficacité interne au primaire. Le rendement interne des systèmes éducatifs de la région est en moyenne égal à ce qui est observé globalement sur le continent, c'est-à-dire faible. Le coefficient d'efficacité interne moyen du primaire s'établit à 69%, ce qui signifie que 31% des ressources sont utilisées pour payer des années redoublées ou bien des années d'études d'enfants abandonnant avant la fin du cycle (et qui donc ont très peu de chances d'être alphabétisés durablement). Cependant, cette moyenne ne doit pas cacher les fortes disparités à l'intérieur de la région. L'Afrique de l'Est compte parmi elle à la fois le pays le plus efficace en la matière (les Seychelles) et le pays le moins efficace (le Malawi où le taux d'abandon en cours de cycle primaire atteint 76%).

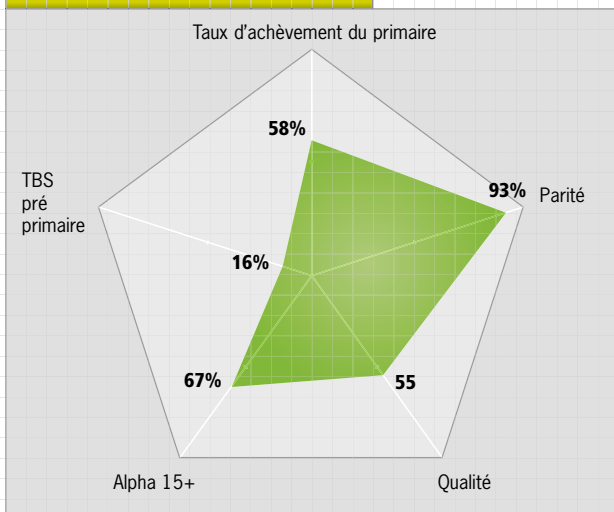
Efficience quantitative. L'efficience quantitative, mesurée en rapportant l'espérance de vie scolaire (indicateur de résultats) à la part du PIB consacrée aux dépenses publiques (indicateur de ressources), est similaire en Afrique de l'Est à ce qui s'observe sur le reste du continent. En moyenne 1 point de pourcentage du PIB alloué à l'éducation est associé à 1,7 années de scolarisation. Les disparités sont cependant criantes à l'intérieur de la région. Alors qu'un pourcent du PIB est associé à quatre années de scolarisation en Zambie, il ne correspond qu'à une année de scolarisation au Burundi, pays le moins efficace d'Afrique.

Equité dans la distribution des ressources publiques d'éducation. En combinant les indicateurs de scolarisation et les coûts unitaires aux différents niveaux d'enseignement on obtient un indicateur de concentration des ressources publiques par les plus éduqués (ceux qui font les études les plus longues). Cet indicateur, calculé globalement sur l'Afrique de l'Est, ne s'écarte pas de manière significative de la moyenne africaine. Les 10% d'Africains de l'Est les plus éduqués s'approprient 41% des ressources publiques d'éducation (contre 39% pour la moyenne continentale). Cet indicateur varie cependant grandement d'un pays à l'autre : de 19% à Maurice à 68% au Rwanda, pays du continent où les ressources publiques sont le plus appropriées par les individus qui font les études les plus longues.

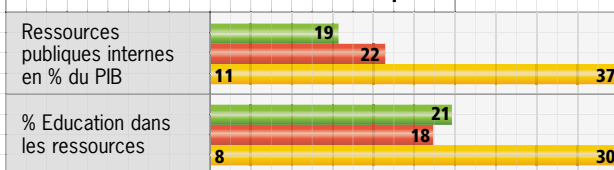
36 Voir en annexe l'interprétation de cet indicateur.

Indice africain de développement EPT 62.4
Indice africain de développement EPT+ 65.5

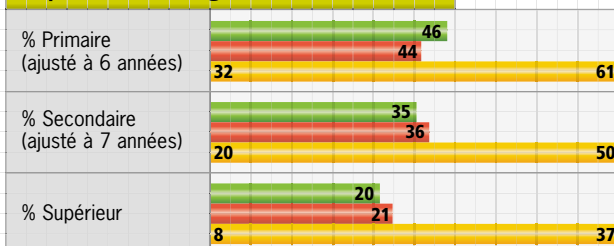
Indicateurs EPT



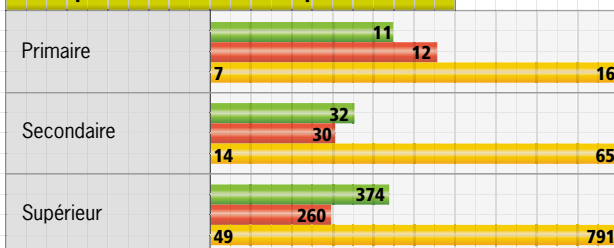
Mobilisation des ressources domestiques



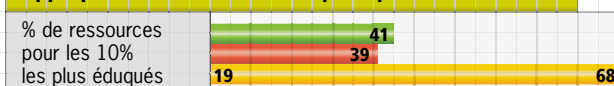
Répartition du budget éducation



Coût par élève en % du PIB par habitant



Appropriation des ressources publiques d'éducation

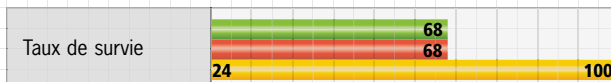
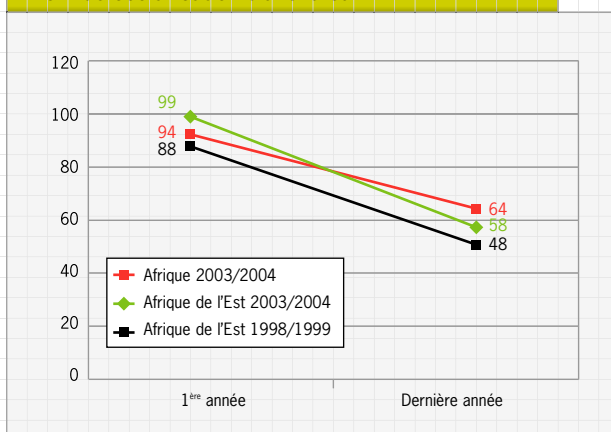


Contexte démographique et macro-économique (2003)

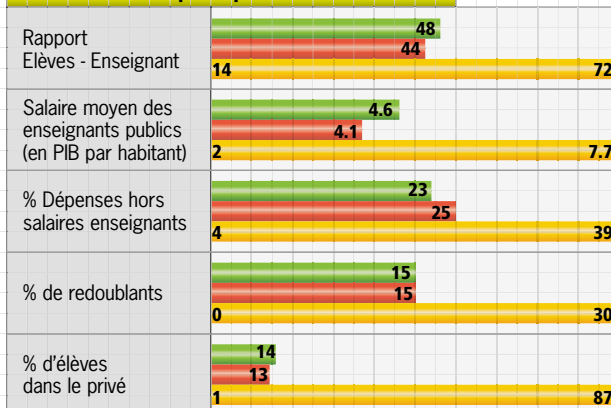
PIB par habitant (\$ E.U.)	305
Population totale (000)	266 160
% de la population d'âge scolaire (primaire)	17.6
Prévalence VIH/SIDA (15-49 ans)	7.9 %
IDH (classement)	ND

INDICATEURS FAST TRACK (Primaire)

Profil de scolarisation transversal



Paramètres de politique éducative



Légende

Afrique de l'Est	ND :
Moyenne pays africains	Donnée
Minimum-Maximum pays Afrique de l'Est	Non Disponible



La situation des systèmes éducatifs en Afrique de l'Est

Les disparités en matière de résultats au regard des objectifs EPT

› Petite enfance (objectif EPT n°1).

Le développement du cycle pré-primaire reste faible dans la région (TBS moyen de 16%, similaire à la moyenne continentale). Cependant, le TBS varie suivant les pays de moins de 2% à plus de 100%. Les 13 pays disposant de données peuvent être classés ainsi³⁷ : i) Maurice et les Seychelles affichent une couverture au préscolaire universelle ou quasi-universelle (TBS de 100% ou quasiment), ii) La Tanzanie (29%), le Zimbabwe (43%) et le Kenya (53%) affichent des résultats significativement meilleurs que la moyenne continentale, iii) L'Erythrée (7%) et Madagascar (10%) montrent une couverture faible et iv) six pays (par ordre croissant³⁸, Burundi, Djibouti, Ouganda, Ethiopie, Rwanda et Comores) ont un préscolaire embryonnaire (TBS inférieur à 4%).

› Taux d'achèvement du primaire (objectif EPT n°2).

Sur ce plan, les disparités inter-pays sont également flagrantes, le TAP variant de 30 à 100%. Alors que Maurice, le Kenya et le Zimbabwe ont atteint ou presque la scolarisation primaire universelle (TAP supérieur à 80%), six pays (Comores, Tanzanie, Ethiopie, Ouganda, Malawi et Zambie) présentent un taux d'achèvement aux environs de la moyenne continentale (entre 50% et 70%) et six autres (Djibouti, Mozambique, Burundi, Rwanda, Erythrée, Madagascar) sont encore loin de la SPU avec un TAP inférieur à 50%.

› Alphabétisation de la population âgée de plus de 15 ans (objectif EPT n°4).

Le taux d'alphabétisation varie dans la région de 42% à 92%. Parmi les seize pays avec données, cinq (Madagascar, Kenya, Maurice, Zimbabwe, Seychelles) affichent un taux supérieur à 70%, neuf (Comores, Erythrée, Burundi, Malawi, Rwanda, Djibouti, Ouganda, Zambie, Tanzanie) présentent un taux d'alphabétisation moyen (entre 55 et 70%) et deux (Ethiopie et Mozambique) ont moins de la moitié de leur population adulte alphabétisée.

› Parité des sexes dans l'enseignement primaire (objectif EPT n°5).

L'indice de parité varie dans la région de 79% à plus de 100%. Six pays (Zimbabwe, Ouganda, Maurice, Seychelles, Rwanda et Malawi) ont atteint ou quasiment atteint l'objectif de parité entre les sexes. Quatre autres (Kenya, Zambie, Madagascar et Tanzanie) en sont proches, avec un indice de parité compris entre 95 et 97%. Enfin, les six autres pays avec données (Djibouti, Erythrée, Burundi, Mozambique, Ethiopie et Comores) sont encore éloignés de l'objectif, avec un indice de parité compris entre 79 et 88%³⁹.

Enfin, il est important de remarquer ici que si les disparités suivant le genre restent problématiques, les disparités suivant d'autres caractéristiques (comme le milieu de résidence et le niveau socio-économique) sont encore plus élevées. A titre d'exemple, en Ethiopie, l'indice de

37 Notons cependant que ce classement doit être pris avec précaution dans la mesure où la définition de ce cycle d'enseignement peut varier d'un pays à l'autre.

38 Dans la suite du texte les noms de pays seront également listés par ordre croissant de la valeur de l'indicateur considéré.

39 Notons que ces pays sont également les plus en retard en termes d'achèvement du cycle primaire (pris globalement sans distinction de sexe) ; il est à espérer, à l'instar de ce qui s'est passé dans les pays les plus avancés, que la progression vers l'achèvement du primaire permettra, de façon mécanique, de combler une grande partie des disparités de scolarisation entre filles et garçons.

parité suivant le niveau de richesse (calculé en rapportant le TBS primaire des enfants issus des ménages les 20% les plus pauvres à celui des enfants issus des ménages les 20% les plus riches) s'établit à seulement 65%.

› **Qualité ou effectivité des apprentissages (objectif EPT n°6).**

La région présente en moyenne sur ce plan un meilleur résultat que le reste du continent. Cependant, cette affirmation n'est pas valable pour tous les pays de la région. Parmi les 14 pays pour lesquels l'indicateur⁴⁰ est disponible, sa valeur varie de 39 à 69%. Trois pays (Burundi, Rwanda et Seychelles) affichent une valeur parmi les meilleurs d'Afrique, sept autres (Zimbabwe, Ouganda, Kenya, Maurice, Madagascar, Mozambique et Tanzanie) présentent un indice compris entre 51 et 60 (supérieur à la valeur moyenne africaine de 51) et les quatre pays restants (Zambie, Malawi, Ethiopie et Comores) se distinguent par un indice inférieur à la moyenne africaine.

Les disparités en matière de politiques éducatives

› **Sur le contexte macro-fiscal et l'effort budgétaire en faveur de l'éducation**

En moyenne des ressources fiscales plus faibles qu'ailleurs, compensées par une priorité budgétaire plus marquée pour l'éducation mais des différences importantes entre pays

La région dispose d'une assiette fiscale plus petite que les autres régions d'Afrique : les ressources de l'Etat représentent en moyenne en Afrique de l'Est 19% du PIB (contre 22% pour la moyenne africaine). Cependant, la relative rareté des ressources publiques est compensée par une plus grande priorité budgétaire pour l'éducation : en moyenne en Afrique de l'Est, les dépenses d'éducation représentent 20% des ressources de l'Etat (contre 18% en moyenne sur l'Afrique).

Ceci étant dit, les pays de la région divergent grandement tant sur le taux de pression fiscale que sur la priorité budgétaire accordée à l'éducation. Au final les dépenses publiques d'éducation varient de 1,9% à 7,1% du PIB. Les 15 pays de la région avec données peuvent être classés en quatre catégories : i) ceux qui jouissent à la fois d'une assiette fiscale et d'un arbitrage pour l'éducation plus favorables que la moyenne régionale (Kenya et Zimbabwe), ii) ceux qui pâtissent d'un contexte macro-économique et fiscal difficile mais qui compensent avec une priorité budgétaire accrue pour le secteur de l'éducation (Madagascar, Mozambique, Ouganda et Tanzanie), iii) ceux qui, à l'inverse, sont aidés par le contexte fiscal mais affichent une priorité moindre pour l'éducation (Burundi, Comores, Erythrée, Ethiopie, Malawi, Seychelles) et enfin iv) ceux qui, en plus de subir un contexte fiscal difficile, allouent à l'éducation une part du budget légèrement inférieure à ce qui est observé en moyenne dans la région (Maurice, Rwanda et Zambie).

› **Sur la ventilation intra-sectorielle des dépenses d'éducation**

Des allocations de ressources par niveau d'enseignement très variables d'un pays à l'autre et pas toujours en ligne avec la forme de la pyramide éducative

Globalement, la priorité budgétaire pour le cycle primaire est légèrement plus marquée que dans les autres régions d'Afrique. En Afrique de l'Est, en moyenne 46% des dépenses courantes d'éducation sont allouées au cycle primaire (contre 44% pour la moyenne continentale). Cependant cette valeur reste inférieure à ce qui est recommandé dans le cadre de l'initiative Fast Track (50%, valeur moyenne observée dans les pays les plus performants pour atteindre la SPU). Les parts allouées au secondaire et au supérieur se situent, en moyenne dans la région, à des valeurs très proches de celles observées globalement sur le continent (35% pour le secondaire et 20% pour le supérieur contre respectivement 36% et 21%). Notons que, tout comme pour la plupart des autres pays africains, les pays d'Afrique de l'Est (à l'exception des Comores) accordent des

40 Voir en annexe l'explication du calcul de cet indicateur.

allocations publiques à l'enseignement supérieur beaucoup plus élevées que ce qui est observé dans des pays hors Afrique ayant des niveaux de développement similaire (14%).

Autour des chiffres moyens régionaux, les écarts entre pays sont importants : la part du primaire varie dans la région de 32% (en Erythrée) à 61% (au Zimbabwe). La part du secondaire s'étend de 20% (au Rwanda) à 50% (en Erythrée) et celle du supérieur de 8% (aux Comores) à 37% (au Rwanda). Dans certains pays, il y a certainement lieu de se demander si la ventilation des dépenses publiques d'éducation est en ligne avec la forme de la pyramide éducative. En effet, dans certains pays encore très éloignés de la SPU, la part allouée au primaire semble très faible. C'est le cas des Comores, de l'Erythrée, du Burundi, du Mozambique et du Rwanda, pays dans lesquels à la fois le TAP et la part allouée au primaire sont inférieurs à 50%. Dans les deux premiers pays, le manque de priorité budgétaire pour le primaire profite au secondaire et, dans les trois derniers, cela profite au supérieur. A l'inverse, la part allouée au primaire au Zimbabwe (61%) semble très élevée pour un pays ayant presque atteint la SPU et qui doit donc mobiliser maintenant des ressources suffisantes pour les niveaux post-primaires.

› Sur l'arbitrage quantité/ dépense unitaire (par niveau d'enseignement)

Des arbitrages actuels très différents d'un pays à l'autre qui montrent des marges de manœuvre différentes pour atteindre une scolarisation primaire universelle de qualité

En moyenne, une année d'études primaires d'un élève de la région coûte 11% du PIB par habitant, celle d'un élève du secondaire 32% du PIB par habitant. Ces chiffres sont similaires à la moyenne continentale. En revanche, le coût unitaire moyen d'une année d'étudiant est en Afrique de l'Est plus élevé (354% du PIB par habitant contre 260% pour la moyenne continentale)⁴¹.

Les différences entre pays sont une fois de plus très marquées. Elles sont croissantes avec le niveau d'enseignement. Le coût unitaire varie dans le primaire d'un facteur 1 à 2 (de 7% du PIB par habitant en Zambie à 16% au Zimbabwe et en Tanzanie), dans le secondaire d'un facteur 1 à 5 (de 14% du PIB par habitant à Maurice à 65% au Burundi) et dans le supérieur d'un facteur 1 à 16 (de 49% à Maurice à 791% au Mozambique).

Tous les systèmes font face à un arbitrage (subi par le système ou choisi par les décideurs) entre la couverture scolaire et le coût unitaire (qui est censé financer la qualité). Pour le cycle primaire, l'objectif d'une scolarisation universelle de qualité implique que les pays éloignés de la SPU et dépensant trop par élève devront effectuer des gains d'efficacité (une réduction des coûts unitaires) pour permettre l'atteinte de l'ODM. C'est le cas du Burundi, de la Tanzanie et dans une moindre mesure de l'Éthiopie. Inversement, les pays présentant à la fois un faible coût unitaire et un faible indicateur de qualité (la Zambie et le Malawi et dans une moindre mesure l'Ouganda et le Kenya) ont probablement des marges de manœuvre pour améliorer la qualité en allouant plus de ressources pour chaque élève.

› Sur la composition du coût unitaire (au niveau primaire⁴²).

Des politiques éducatives très différentes d'un pays à l'autre, dans certains cas incompatibles avec l'objectif d'une SPU de qualité en 2015

41 Ceci s'explique au moins en partie par le fait que les systèmes d'enseignement supérieur de la région sont globalement moins développés qu'ailleurs et qu'ils profitent moins qu'ailleurs d'économies d'échelle.

42 Pour les autres niveaux, les données ne sont pas disponibles pour un nombre suffisant de pays.

Comparativement au reste de l'Afrique, la région se démarque globalement par i) un taux d'encadrement moyen moins bon (48 élèves par maître contre 44 pour la moyenne continentale), ii) des salaires enseignants plus élevés (4,6 unités de PIB par habitant contre 4,1) et iii) des dépenses courantes hors salaires enseignants légèrement moins élevées (23% du total des dépenses courantes contre 25%).

Le rapport élèves-maître varie dans la région d'un facteur 1 à 5 (de 14 aux Seychelles à 72 en

Ethiopie), les salaires enseignants d'un facteur 1 à 4 (de 2 fois le PIB par habitant aux Seychelles à 8 fois en Erythrée) et les dépenses hors salaires enseignants d'un facteur 1 à 9 (de 4% des dépenses courantes au Kenya à 39% à Madagascar).

Sur les 16 pays avec données, 10 d'entre eux présentent un taux d'encadrement moins bon que le rapport de 40 élèves par maître recommandé dans l'initiative Fast Track (valeur observée en moyenne chez les pays les plus performants). Dans quatre pays (Ethiopie, Malawi, Mozambique et Rwanda) le rapport moyen est même supérieur à 60. Dans la mesure où ces valeurs sont incompatibles avec un enseignement de qualité, il est certain qu'un rééquilibrage des arbitrages dans l'utilisation des ressources (par une rationalisation des salaires ou par une rationalisation des autres dépenses courantes suivant les pays) sera nécessaire dans ces pays pour être au rendez-vous de la SPU.

› Sur la gestion administrative et pédagogique

Des marges de progrès pour améliorer la cohérence de l'allocation des ressources et améliorer la relation entre moyens reçus par les écoles et apprentissages des élèves

En moyenne sur les huit pays de la région avec données disponibles, 29% des affectations d'enseignants dans les écoles s'effectuent sur un autre critère que celui du nombre d'élèves (contre 26% pour la moyenne africaine). Ce degré d'aléa dans les affectations varie de 15% au Mozambique à 51% au Burundi (le plus mauvais résultat en Afrique). Les pays africains les plus performants sur ce plan affichent des degrés d'aléa inférieurs à 10% ; il existe donc des marges de progrès possibles dans la plupart des pays d'Afrique de l'Est. Le tableau ci-dessous présente la valeur de l'aléa pour les différents pays.

Degré d'aléa dans les allocations d'enseignants au cycle primaire :

Burundi	51	Mozambique	15	Moyennes :	
Ethiopie	29	Rwanda	21		
Madagascar	28	Ouganda	34	Afrique de l'Est	29
Malawi	34	Zambie	20	Afrique	26

De plus, la relation entre ressources disponibles dans les écoles et résultats obtenus par les élèves est soit inexistante soit très faible. Ceci signifie que d'énormes progrès sont nécessaires dans le domaine de la gestion pédagogique pour mettre en place des systèmes dans lesquels les ressources (humaines, matérielles et financières) se transforment effectivement en résultats.

Conclusion : les défis de la région Afrique de l'Est

L'Afrique de l'Est fait face au double défi de la SPU (dans un contexte d'une croissance démographique toujours forte) et de politiques éducatives pour les niveaux post-primaires en ligne avec l'intérêt collectif. Le rendement social très élevé de l'éducation de base tant sur le plan humain qu'économique invite à recommander un financement public (national et international notamment via l'initiative Fast Track) pour assurer une offre scolaire gratuite (au moins au niveau primaire) et stimuler une demande encore trop fragile dans beaucoup de pays pour permettre la SPU. Pour les niveaux post-éducation de base, les rendements sociaux moindres, la faiblesse de l'efficacité en termes d'insertion sur des marchés de l'emploi (souvent étroits dans leur secteur moderne), et le fait qu'ils profitent actuellement essentiellement aux plus nantis invitent à discuter de la question du partage du financement, surtout dans les contextes de relative rareté et de concurrence pour les ressources publiques.

Toutefois, si les 17 pays de la région divergent largement en termes i) de développement économique, ii) de développement de leur système éducatif, iii) de ressources mobilisées pour le secteur et iv) d'utilisation des ressources, ils diffèrent également en termes de contraintes et de marges de manœuvre et donc font face à des défis différents.

› **Les défis des pays les plus avancés (Kenya, Maurice, Seychelles et Zimbabwe)**

Ces pays, qui ont atteint ou quasiment atteint la SPU, font maintenant face à des défis en ce qui concerne la partie haute de leur pyramide éducative. Ceci passe certainement par la recherche de stratégies aux niveaux secondaire, technique/professionnel et supérieur facilitant l'émergence de filières et types d'enseignements permettant un meilleur accès à l'emploi et une augmentation de leur productivité, conditions nécessaires pour une meilleure contribution des individus formés à la croissance économique.

› **Les défis des autres pays**

Pour les autres pays de la région, pour lesquels la SPU n'est pas encore une réalité, la nécessité sur le court et moyen terme d'une réelle priorité pour l'éducation primaire ne fait pas de doute. Ceci implique, à des degrés divers suivant les pays :

- i) **Une priorité budgétaire marquée pour l'éducation et pour le cycle primaire en particulier.** Les valeurs références du cadre de l'initiative Fast Track (20% des ressources publiques pour l'éducation et 50% de ces ressources pour le primaire) apparaissent comme des minima qu'il convient d'atteindre dans les pays pour lesquels ce n'est pas encore le cas.
- ii) **La diminution des abandons en cours de cycle.** Même si quelques pays (Comores, Djibouti et Erythrée) affichent encore des problèmes d'accès en 1^{ère} année du primaire, le frein majeur à la SPU réside dans la faible rétention des élèves. Son amélioration nécessite des actions tant sur l'offre (permettre à tous les élèves de pouvoir suivre un cycle complet) que sur la demande (incitations à la scolarisation pour les populations les plus fragiles).
- iii) **Des arbitrages entre quantité et dépense unitaire en adéquation avec l'objectif d'une SPU de qualité.** Des coûts unitaires trop élevés empêchent la réalisation de la SPU et des coûts unitaires trop faibles pénalisent la qualité. Chaque pays dispose de marges de manœuvre différentes qu'il est nécessaire d'exploiter pour atteindre des équilibres compatibles avec la réalisation des deux grands objectifs.
- iv) **Une régulation des flux d'élèves pour un développement harmonieux de la pyramide éducative.** Dans bon nombre de pays, il convient de passer d'un système de régulation subie (les abandons en cours de cycle) à une régulation choisie (sélection à l'entrée de chaque cycle) en fonction des capacités logistiques et financières d'absorption des niveaux post-primaires. Ceci permettrait de stopper la détérioration des conditions d'enseignement (et si possible même de les améliorer), observée malheureusement dans bon nombre de pays aux niveaux secondaire et supérieur.

› **Le défi de l'amélioration de la gestion**

Des ressources et des politiques adéquates sont insuffisantes si elles ne sont pas accompagnées d'une mise en œuvre efficace. Les résultats observés dans la région en termes de gestion ne sont pas flatteurs : les ressources (en particulier les enseignants) ne sont pas toujours allouées dans les écoles en fonction des besoins et la liaison, à l'échelle des établissements, entre les moyens alloués et les résultats est faible, voire inexistante. D'une manière générale, on voit la nécessité de passer à un pilotage au niveau local davantage axé sur les résultats. Bon nombre de pays pourraient s'inspirer des innovations intéressantes en la matière⁴³, fondées sur i) l'instauration d'une culture de l'évaluation, ii) le renforcement de l'imputabilité des acteurs et de la transparence et iii) le renforcement du rôle des communautés locales et des parents dans la gestion de l'école.

43 Voir notamment les avancées de l'initiative AGEPA (Amélioration de la Gestion dans les Pays Africains) de la Banque mondiale

